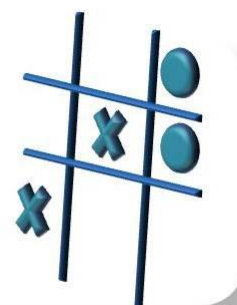


Les territoires de l'épargne et du crédit en France

Novembre 2015

SCORE ADVISOR



On n'en parle jamais. Pourtant, le constat s'impose. Les réseaux d'agences bancaires ont été bâtis sur un présupposé simple : en matière d'épargne comme de crédit, l'offre bancaire doit être universelle. Elle correspond aux besoins de tous les territoires et doit seulement, en termes de distribution, être proportionnée au nombre d'habitants et d'entreprises. Le problème est qu'un tel présupposé ne correspond plus du tout à la réalité géographique de la France d'aujourd'hui !

En France, le crédit bancaire est marqué par deux phénomènes de concentration : le financement de l'immobilier particulier et professionnel représente plus de 60% des encours totaux de crédit accordés par les banques. Par ailleurs, les différents types de crédit font apparaître de fortes concentrations régionales.

Les crédits à l'exportation, ainsi, ne semblent exister qu'en Ile-de-France ; laquelle accorde pratiquement l'intégralité des encours ! Encore ne s'agit-il, à part égale, que de deux départements : Paris et les Hauts de Seine. Près de la moitié des encours nationaux de crédit-bail, de même, sont distribués dans les Hauts de Seine.

Quoique mieux répartis sur l'ensemble du territoire, les crédits de trésorerie aux entreprises montrent également une forte concentration sur l'Ile-de-France. Dans une quarantaine de départements, ils ne représentent que peu de choses dans l'activité des banques et c'est la question de la réalité du financement bancaire courant de l'économie française qui ne peut manquer d'être posée.

L'essentiel de l'activité économique des secteurs principalement marchands, en France, est porté par un nombre restreint d'entreprises. En 2013, selon l'Insee, sur les 3,3 millions d'entreprises françaises, seulement 3 000 concentraient 52 % de la valeur ajoutée, 70% des

investissements et 83 % des exportations. Elles employaient 5,1 millions de salariés, soit près de 20% de l'emploi total en France.

Cet ensemble était constitué principalement de grandes entreprises (240) et d'entreprises de taille intermédiaire (2 030) mais il comptait aussi quelques PME (y compris des microentreprises).

40 % de ces 3 000 entreprises avaient une activité industrielle et, selon l'Insee, ces 1 140 entreprises industrielles représentaient environ 40 % des effectifs salariés, de la valeur ajoutée, de l'investissement et de l'excédent brut d'exploitation. Le commerce (560 entreprises parmi les 3 000), les services aux entreprises (390) et les transports et l'entreposage (170) se plaçaient ainsi derrière l'industrie. L'immobilier avait, lui, un positionnement atypique avec un nombre relativement important d'entreprises (390 unités), se distinguant surtout grâce aux investissements réalisés.

Au sein de ces 3 000 entreprises, l'Insee soulignait un effet de concentration particulièrement important dans les transports et l'entreposage, l'industrie et l'information et la communication. «Dans chacun de ces trois secteurs, les entreprises « au cœur de l'économie française » représentaient environ 60 % des salariés et 70 % de la valeur ajoutée de leur secteur.» Cet effet de concentration était nettement moindre dans les services aux particuliers, la construction, l'hébergement et la restauration. Ces trois secteurs comptaient relativement peu d'entreprises de poids économique important mais un très grand nombre de microentreprises.

*

Pour les particuliers, les réalités ne sont pas très différentes : Paris accorde 35% des encours de découvert et, avec les Hauts de Seine, plus de 46%.

Au total, plus de trente départements ont une activité de crédit faible, voire non significative à l'échelle nationale (<0,5% du total des encours totaux). Sans le financement de l'immobilier, les chiffres sont encore plus alarmants. Dans certaines régions, il tend à devenir une activité quasi exclusive des autres types de crédit.

Sur un tiers du territoire métropolitain, au moins, on ne trouve donc que peu de financements bancaires, alors même qu'à travers leurs réseaux d'agences, les banques y sont largement présentes. Cela signifie-t-il que ces agences servent essentiellement à la collecte de dépôts ?

Au niveau de la collecte strictement bancaire (hors assurance vie et OPCVM), les Français privilégient une épargne très liquide, particulièrement dans un contexte de bas taux d'intérêt. Les livrets A et les comptes courants créditeurs représentent 57% des encours collectés. En regard, les dépôts à termes n'ont pas connu le même essor d'une région à l'autre ces dernières années. S'ils assurent 23% de la collecte totale d'épargne en Ile-de-France, ils ne représentent que 8% de cette même collecte dans le Limousin. La moyenne nationale étant à 16%, outre l'Ile-de-France, seules les régions Alsace et Champagne Ardennes se situent au dessus.

Or, alimentée par virements permanents lors du versement des salaires, la collecte sur les comptes ordinaires, qui représente près d'un tiers des encours d'épargne bancaire, ne suppose aucune interaction avec la clientèle de la part des banques. Quant aux livrets réglementés, ils réclament peu d'interventions à forte valeur ajoutée.

Une très large partie du territoire français est devenue un véritable désert, particulièrement pour les crédits aux entreprises. Or, si l'on compare la part de chaque région dans le total des crédits aux entreprises et la contribution de chaque région au PIB national, on constate que ces deux indicateurs sont proches. C'est l'indice que l'offre de crédits bancaires s'aligne, de manière générale, sur les potentiels économiques réels.

Ainsi, la relative rareté du crédit bancaire aux entreprises se développe dans une France qui, elle-même, offre des bassins économiques de moins en moins nombreux. Tandis qu'apparaissent des territoires de plus en plus désindustrialisés et dont l'économie est tirée par le tourisme, les retraites et les transferts sociaux – exactement la tableau futur de la Creuse que dresse Michel Houellebecq dans *La carte et le territoire* (2010) ! Une économie qui s'investit massivement dans l'immobilier et la préparation de la retraite – seuls quelques pôles, à l'Ouest, demeurant à la fois dynamiques, en même temps qu'attractifs au plan résidentiel (Toulouse, Nantes, Rennes).

Le total des crédits distribués par les banques atteignait 1 734,1 milliards € fin février 2015. Le total de l'épargne bancaire collectée atteignait 1 678,7 milliards €. Le décalage entre les deux chiffres infirme une vision très répandue concernant les activités bancaires et se traduisant notamment par la volonté de séparer les activités que les banques mènent pour compte de la clientèle de celles qu'elles mènent pour compte propre ; comme si les banques mettaient en jeu et en risque, sur les marchés financiers, l'épargne des particuliers qu'elles collectent. La réalité est en fait assez différente : début 2015, les banques françaises avaient emprunté plus de 50 milliards €, en plus des dépôts qu'elles collectent, pour distribuer aux particuliers et aux entreprises des crédits qui, pour une large partie, servent à acquérir des biens immobiliers.

D'un point de vue bancaire, la conclusion est assez claire : sauf à considérer que le rôle des agences consiste désormais surtout à vendre des produits non bancaires (assurances, immobilier, téléphonie, ...), la banque de proximité peut désormais être largement réduite sur la plupart des territoires métropolitains, en termes de présence et de moyens. Certes, cette présence doit être accompagnée, en tant que de besoin et à travers des interventions ponctuelles, de compétences spécialisées tant à l'adresse des entreprises que des particuliers. Cet accompagnement ne paraît cependant plus justifier une représentation permanente dans beaucoup d'endroits.

Une telle orientation représente évidemment une rupture totale avec le modèle de l'agence bancaire ayant prévalu jusqu'ici, omniprésente et omnicompétente, concentrant toutes les relations et distribuant toutes les offres bancaires.

Sommaire

<i>Les territoires du crédit.....</i>	8
<i>Les créances commerciales.....</i>	8
<i>Les crédits à l'exportation</i>	12
<i>Les crédits de trésorerie.....</i>	13
<i>Les crédits à l'équipement.....</i>	17
<i>Les comptes ordinaires débiteurs.....</i>	21
<i>Les crédits à l'habitat.....</i>	24
<i>Les territoires de l'épargne.....</i>	31
<i>Les comptes ordinaires créditeurs</i>	32
<i>Les livrets.....</i>	35
<i>Le livret de développement durable.....</i>	39
<i>Le Plan Epargne Logement.....</i>	43
<i>Les comptes créditeurs à termes</i>	44
<i>Constats d'ensemble</i>	48
<i>Conclusion.....</i>	53

Les sources de la présente étude reposent uniquement sur les chiffres publiés par la Banque de France (centralisations financières territoriales) et l'INSEE.

Les territoires du crédit

Par types, les crédits distribués par les banques aux particuliers et aux entreprises se répartissent selon les pourcentages suivants.

	<i>En milliards €, fin février 2015</i>	% total crédits
Créances commerciales	11,1	0,6%
Crédits à l'exportation	28,3	2%
Crédits de trésorerie	245,5	14%
Crédits à l'équipement	424,5	24%
Crédits à l'habitat	934,9	54%
Comptes ordinaires débiteurs	46,7	3%
Autres crédits	37,4	2%
Crédit bail	5,6	0,3%
Total Crédits	1 734,10	100%

Dans le tableau ci-dessus, apparaissent les crédits accordés à la clientèle non financière résidente et non résidente en France métropolitaine. Les encours distribués par les sociétés financières ne sont pas pris en compte. Pour mémoire, les encours totaux de crédit distribués en France fin février 2015 atteignaient 2 025,6 milliards €.

En France, le crédit bancaire est marqué par deux phénomènes de concentration : **le financement de l'immobilier particulier et professionnel représente plus de 60% des encours totaux de crédit accordés par les banques françaises.** Par ailleurs, les différents types de crédit font apparaître **de fortes concentrations régionales.**

*

Les créances commerciales

Au plan national, les créances commerciales représentent en montant 0,6% du total des crédits bancaires. Seules deux régions, l'Ile-de-France et l'Alsace, dépassent cette moyenne, qu'aucune autre région n'atteint.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Créances commerciales	% total crédits par région
France Métropolitaine	11,1	0,6%
Ile de France	6,9	1,2%
Rhône Alpes	0,6	0,4%
PACA	0,4	0,4%
Pays de la Loire	0,3	0,3%
Bretagne	0,3	0,4%
Nord Pas de Calais	0,2	0,3%
Aquitaine	0,3	0,4%
Midi Pyrénées	0,3	0,5%
Alsace	0,4	0,7%
Languedoc Roussillon	0,2	0,4%
Lorraine	0,2	0,4%
Poitou Charente	0,2	0,5%
Haute Normandie	0,1	0,3%
Bourgogne	0,1	0,3%
Picardie	0,1	0,3%
Champagne Ardennes	0,1	0,3%
Basse Normandie	0,1	0,3%
Auvergne	0,1	0,4%
Franche Comté	0,1	0,4%
Limousin	0	0,0%
Corse	0	0,0%

Huit départements font à eux seuls 70% des encours. L'activité des autres départements, en la matière, est pratiquement non significative.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Créances commerciales	% total crédits par départ.	% total des créances commerciales
France Métropolitaine	11,1	0,6%	100%
75 Paris	4,7	1,7%	42%
92 Hauts de Seine	1,7	1,3%	15%
67 Bas Rhin	0,3	0,8%	3%
69 Rhône	0,2	0,4%	2%
13 Bouches du Rhône	0,2	0,4%	2%
59 Nord	0,2	0,3%	2%
33 Gironde	0,2	0,5%	2%

58%

31 Haute Garonne	0,2	0,6%	2%	69%
77 Seine et Marne	0,1	0,3%	1%	
91 Essonne	0,1	0,4%	1%	
93 Seine Saint Denis	0,1	0,5%	1%	
94 Val de Marne	0,1	0,3%	1%	
38 Isère	0,1	0,4%	1%	
42 Loire	0,1	0,6%	1%	
74 Haute Savoie	0,1	0,3%	1%	
06 Alpes Maritimes	0,1	0,4%	1%	
83 Var	0,1	0,5%	1%	
44 Loire Atlantique	0,1	0,3%	1%	
49 Maine et Loire	0,1	0,5%	1%	
35 Ille et Vilaine	0,1	0,3%	1%	
56 Morbihan	0,1	0,6%	1%	
62 Pas de Calais	0,1	0,5%	1%	
64 Pyrénées Atlantiques	0,1	0,6%	1%	
68 Haut Rhin	0,1	0,5%	1%	
45 Loiret	0,1	0,6%	1%	
34 Hérault	0,1	0,4%	1%	
66 Pyrénées Orientales	0,1	1,2%	1%	
57 Moselle	0,1	0,4%	1%	
16 Charente	0,1	1,3%	1%	
76 Seine Maritime	0,1	0,4%	1%	
21 Côte d'Or	0,1	0,6%	1%	
51 Marne	0,1	0,5%	1%	
63 Puy de Dôme	0,1	0,7%	1%	
25 Doubs	0,1	0,7%	1%	
78 Yvelines	0	0,0%	0%	
95 Val d'Oise	0	0,0%	0%	
01 Ain	0	0,0%	0%	
07 Ardèche	0	0,0%	0%	
26 Drôme	0	0,0%	0%	
73 Savoie	0	0,0%	0%	
04 Alpes de Haute Provence	0	0,0%	0%	
05 Hautes Alpes	0	0,0%	0%	
84 Vaucluse	0	0,0%	0%	
53 Mayenne	0	0,0%	0%	
72 Sarthe	0	0,0%	0%	
85 Vendée	0	0,0%	0%	
22 Côtes d'Armor	0	0,0%	0%	
29 Finistère	0	0,0%	0%	

24 Dordogne	0	0,0%	0%
40 Landes	0	0,0%	0%
47 Lot et Garonne	0	0,0%	0%
09 Ariège	0	0,0%	0%
12 Aveyron	0	0,0%	0%
32 Gers	0	0,0%	0%
46 Lot	0	0,0%	0%
65 Hautes Pyrénées	0	0,0%	0%
81 Tarn	0	0,0%	0%
82 Tarn et Garonne	0	0,0%	0%
18 Cher	0	0,0%	0%
28 Eure et Loir	0	0,0%	0%
36 Indre	0	0,0%	0%
37 Indre et Loire	0	0,0%	0%
41 Loir et Cher	0	0,0%	0%
11 Aude	0	0,0%	0%
30 Gard	0	0,0%	0%
48 Lozère	0	0,0%	0%
54 Meurthe et Moselle	0	0,0%	0%
55 Meuse	0	0,0%	0%
88 Vosges	0	0,0%	0%
17 Charente Maritime	0	0,0%	0%
79 Deux Sèvres	0	0,0%	0%
86 Vienne	0	0,0%	0%
27 Eure	0	0,0%	0%
58 Nièvre	0	0,0%	0%
71 Saône et Loire	0	0,0%	0%
89 Yonne	0	0,0%	0%
02 Aisne	0	0,0%	0%
60 Oise	0	0,0%	0%
80 Somme	0	0,0%	0%
08 Ardennes	0	0,0%	0%
10 Aube	0	0,0%	0%
52 Haute Marne	0	0,0%	0%
14 Calvados	0	0,0%	0%
50 Manche	0	0,0%	0%
61 Orne	0	0,0%	0%
03 Allier	0	0,0%	0%
15 Cantal	0	0,0%	0%
43 Haute Loire	0	0,0%	0%
39 Jura	0	0,0%	0%

70 Haute Saône	0	0,0%	0%
90 Territoire de Belfort	0	0,0%	0%
19 Corrèze	0	0,0%	0%
23 Creuse	0	0,0%	0%
87 Haute Vienne	0	0,0%	0%
2A Corse du Sud	0	0,0%	0%
2B Haute Corse	0	0,0%	0%

*

Les crédits à l'exportation

Pour **les crédits à l'exportation**, le constat est encore plus impressionnant, puisqu'ils **ne semblent exister qu'en Ile-de-France** ; laquelle accorde pratiquement l'intégralité des encours !

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédits à l'exportation	% total crédits par région
France Métropolitaine	28,3	1,6%
Ile de France	27,7	4,9%
Rhône Alpes	0,1	0,1%
PACA	0	0,0%
Pays de la Loire	0	0,0%
Bretagne	0	0,0%
Nord Pas de Calais	0	0,0%
Aquitaine	0	0,0%
Midi Pyrénées	0	0,0%
Alsace	0	0,0%
Languedoc Roussillon	0	0,0%
Lorraine	0,1	0,2%
Poitou Charente	0	0,0%
Haute Normandie	0,1	0,3%
Bourgogne	0	0,0%
Picardie	0	0,0%
Champagne Ardennes	0	0,0%
Basse Normandie	0	0,0%
Auvergne	0	0,0%
Franche Comté	0	0,0%
Limousin	0	0,0%

Corse	0	0,0%
-------	---	------

En Ile-de-France, la quasi-totalité des crédits à l'exportation sont distribués par Paris et les Hauts de Seine, à part égale pour ces deux départements. En d'autres termes, le financement des exportations est, pour l'essentiel, une activité centralisée au niveau des sièges des banques et qui n'implique pratiquement pas les réseaux d'agences. Ce constat invite à se demander comment sont financées les activités exportatrices des PME régionales et même à se demander si elles trouvent à être financées auprès des banques !

*

Les crédits de trésorerie

Quoique mieux répartis sur l'ensemble du territoire, ils montrent également une forte concentration sur l'Ile-de-France, seule Champagne Ardennes, parmi les autres régions, atteignant la moyenne nationale (14%).

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédits de trésorerie	% total crédits par région
France Métropolitaine	245,5	14%
Ile de France	143,7	25%
Rhône Alpes	11,9	7%
PACA	8,7	8%
Pays de la Loire	7,8	8%
Bretagne	6,6	8%
Nord Pas de Calais	9,7	12%
Aquitaine	7	9%
Midi Pyrénées	5	8%
Alsace	6,1	10%
Languedoc Roussillon	3,6	7%
Lorraine	4	8%
Poitou Charente	3,3	9%
Haute Normandie	4,7	13%

Bourgogne	3,2	9%
Picardie	2,6	8%
Champagne Ardennes	4,6	14%
Basse Normandie	2,6	8%
Auvergne	2,3	8%
Franche Comté	1,9	7%
Limousin	1,1	8%
Corse	0,6	11%

Une quarantaine de départements ont une activité très faible (<0,5% des encours nationaux) ou non significative (<0,2%) en matière de crédits de trésorerie. A une telle échelle ou pour des crédits de proximités de ce type, c'est **la question de la réalité du financement bancaire courant de l'économie française qui ne peut manquer d'être posée.**

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédits de trésorerie	% total crédits par départ.	% total des crédits de trésorerie	
France Métropolitaine	245,5	14%	100%	
75 Paris	91,4	33%	37%	
92 Hauts de Seine	33,3	25%	14%	51%
59 Nord	8	14%	3%	
91 Essonne	6,4	23%	3%	
94 Val de Marne	5,1	17%	2%	
67 Bas Rhin	4,7	12%	2%	
69 Rhône	4,6	9%	2%	
13 Bouches du Rhône	4,2	9%	2%	
33 Gironde	4,2	11%	2%	
76 Seine Maritime	4	14%	2%	68%
44 Loire Atlantique	3,5	9%	1%	
51 Marne	3,2	17%	1%	
31 Haute Garonne	2,8	9%	1%	
77 Seine et Marne	2,4	7%	1%	
93 Seine Saint Denis	2,2	12%	1%	
35 Ille et Vilaine	2,2	8%	1%	
29 Finistère	2,1	9%	1%	
38 Isère	2	7%	1%	

57 Moselle	2	8%	1%
78 Yvelines	1,9	6%	1%
06 Alpes Maritimes	1,9	7%	1%
34 Hérault	1,8	7%	1%
74 Haute Savoie	1,7	6%	1%
62 Pas de Calais	1,7	8%	1%
49 Maine et Loire	1,5	8%	1%
21 Côte d'Or	1,5	9%	1%
83 Var	1,4	6%	1%
68 Haut Rhin	1,4	7%	1%
63 Puy de Dôme	1,4	10%	1%
85 Vendée	1,3	8%	1%
56 Morbihan	1,3	7%	1%
45 Loiret	1,3	7%	1%
54 Meurthe et Moselle	1,3	9%	1%
14 Calvados	1,3	9%	1%
42 Loire	1,2	7%	0,5%
95 Val d'Oise	1,1	6%	0,4%
64 Pyrénées Atlantiques	1,1	7%	0,4%
37 Indre et Loire	1,1	8%	0,4%
17 Charente Maritime	1,1	8%	0,4%
22 Côtes d'Armor	1	7%	0,4%
60 Oise	1	7%	0,4%
25 Doubs	1	7%	0,4%
72 Sarthe	0,9	8%	0,4%
16 Charente	0,9	12%	0,4%
80 Somme	0,9	8%	0,4%
01 Ain	0,8	6%	0,3%
84 Vaucluse	0,8	7%	0,3%
30 Gard	0,8	6%	0,3%
10 Aube	0,8	12%	0,3%
50 Manche	0,8	8%	0,3%
26 Drôme	0,7	7%	0,3%
28 Eure et Loir	0,7	8%	0,3%
79 Deux Sèvres	0,7	9%	0,3%
86 Vienne	0,7	8%	0,3%
27 Eure	0,7	8%	0,3%
71 Saône et Loire	0,7	8%	0,3%
02 Aisne	0,7	9%	0,3%
73 Savoie	0,6	6%	0,2%
53 Mayenne	0,6	8%	0,2%

24 Dordogne	0,6	10%	0,2%
40 Landes	0,6	8%	0,2%
87 Haute Vienne	0,6	9%	0,2%
47 Lot et Garonne	0,5	9%	0,2%
81 Tarn	0,5	7%	0,2%
18 Cher	0,5	9%	0,2%
41 Loir et Cher	0,5	8%	0,2%
66 Pyrénées Orientales	0,5	6%	0,2%
88 Vosges	0,5	8%	0,2%
89 Yonne	0,5	9%	0,2%
61 Orne	0,5	9%	0,2%
03 Allier	0,5	8%	0,2%
12 Aveyron	0,4	6%	0,2%
36 Indre	0,4	11%	0,2%
11 Aude	0,4	6%	0,2%
58 Nièvre	0,4	11%	0,2%
08 Ardennes	0,4	10%	0,2%
39 Jura	0,4	8%	0,2%
19 Corrèze	0,4	8%	0,2%
2B Haute Corse	0,4	13%	0,2%
07 Ardèche	0,3	7%	0,1%
32 Gers	0,3	7%	0,1%
65 Hautes Pyrénées	0,3	8%	0,1%
82 Tarn et Garonne	0,3	7%	0,1%
55 Meuse	0,3	12%	0,1%
52 Haute Marne	0,3	12%	0,1%
15 Cantal	0,3	9%	0,1%
43 Haute Loire	0,3	8%	0,1%
70 Haute Saône	0,3	9%	0,1%
04 Alpes de Haute Provence	0,2	8%	0,1%
05 Hautes Alpes	0,2	6%	0,1%
09 Ariège	0,2	10%	0,1%
46 Lot	0,2	8%	0,1%
90 Territoire de Belfort	0,2	7%	0,1%
23 Creuse	0,2	11%	0,1%
2A Corse du Sud	0,2	8%	0,1%
48 Lozère	0,1	7%	0,0%

*

Les crédits à l'équipement

De manière surprenante, ces crédits à moyen et long terme sont les mieux répartis et donc **les plus pratiqués à l'échelle du territoire**. Cela traduit l'importance des financements de l'immobilier professionnel ; les chiffres disponibles ne permettant pas de le préciser davantage.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédits à l'équipement	% total crédits par région
France Métropolitaine	424,5	24%
Ile de France	101,8	18%
Rhône Alpes	42,2	25%
PACA	27,5	25%
Pays de la Loire	26,6	29%
Bretagne	25,1	30%
Nord Pas de Calais	20	25%
Aquitaine	20,8	28%
Midi Pyrénées	19,9	31%
Alsace	13,7	23%
Languedoc Roussillon	16,2	30%
Lorraine	10,5	22%
Poitou Charente	11,9	31%
Haute Normandie	9,3	25%
Bourgogne	10,6	31%
Picardie	9,4	28%
Champagne Ardennes	11,4	35%
Basse Normandie	9,7	32%
Auvergne	9,3	34%
Franche Comté	6	23%
Limousin	4,8	35%
Corse	1,6	28%

Le même constat se retrouve au niveau des départements, avec une meilleure répartition territoriale que pour les autres crédits aux entreprises, même si un certain nombre de départements ont une activité non significative en matière de crédit à l'équipement.

En milliards €, fin février 2015	Crédits à l'équipement	% total crédits par départ.	% total des crédits de trésorerie	
France Métropolitaine	424,5	24%	100%	
75 Paris	51,8	19%	12,2%	
92 Hauts de Seine	28,3	22%	6,7%	
59 Nord	15,7	27%	3,7%	
69 Rhône	15,4	29%	3,6%	
13 Bouches du Rhône	11,4	25%	2,7%	
33 Gironde	10,3	26%	2,4%	
67 Bas Rhin	10,3	27%	2,4%	
44 Loire Atlantique	10,1	26%	2,4%	
35 Ille et Vilaine	8,6	30%	2,0%	
31 Haute Garonne	8,5	26%	2,0%	40%
34 Hérault	7,7	31%	1,8%	
38 Isère	7,6	27%	1,8%	
51 Marne	7,6	39%	1,8%	
76 Seine Maritime	7,4	26%	1,7%	
29 Finistère	6,6	29%	1,6%	
06 Alpes Maritimes	5,9	22%	1,4%	
21 Côte d'Or	5,9	37%	1,4%	
74 Haute Savoie	5,6	20%	1,3%	
83 Var	5,5	25%	1,3%	
49 Maine et Loire	5,5	30%	1,3%	
45 Loiret	5,5	31%	1,3%	
85 Vendée	5,4	32%	1,3%	
56 Morbihan	5,4	30%	1,3%	
14 Calvados	5,1	34%	1,2%	
63 Puy de Dôme	5,1	35%	1,2%	
57 Moselle	4,9	21%	1,2%	
64 Pyrénées Atlantiques	4,8	30%	1,1%	
42 Loire	4,5	27%	1,1%	
22 Côtes d'Armor	4,5	33%	1,1%	
77 Seine et Marne	4,3	13%	1,0%	
62 Pas de Calais	4,3	21%	1,0%	
17 Charente Maritime	4,3	31%	1,0%	
37 Indre et Loire	4,2	29%	1,0%	
78 Yvelines	4,1	13%	1,0%	71%
91 Essonne	3,9	14%	0,9%	
54 Meurthe et Moselle	3,8	26%	0,9%	
80 Somme	3,7	34%	0,9%	

25 Doubs	3,7	25%	0,9%
68 Haut Rhin	3,5	18%	0,8%
93 Seine Saint Denis	3,4	18%	0,8%
30 Gard	3,4	27%	0,8%
60 Oise	3,4	23%	0,8%
94 Val de Marne	3,3	11%	0,8%
73 Savoie	3,2	32%	0,8%
26 Drôme	3	28%	0,7%
84 Vaucluse	3	28%	0,7%
12 Aveyron	3	45%	0,7%
50 Manche	3	29%	0,7%
72 Sarthe	2,9	25%	0,7%
16 Charente	2,9	38%	0,7%
53 Mayenne	2,7	34%	0,6%
81 Tarn	2,7	36%	0,6%
95 Val d'Oise	2,6	14%	0,6%
66 Pyrénées Orientales	2,6	31%	0,6%
86 Vienne	2,6	29%	0,6%
01 Ain	2,3	16%	0,5%
02 Aisne	2,3	29%	0,5%
40 Landes	2,2	29%	0,5%
10 Aube	2,2	33%	0,5%
87 Haute Vienne	2,2	32%	0,5%
28 Eure et Loir	2,1	24%	0,5%
79 Deux Sèvres	2,1	27%	0,5%
71 Saône et Loire	2,1	23%	0,5%
11 Aude	2	32%	0,5%
03 Allier	2	34%	0,5%
27 Eure	1,9	21%	0,4%
47 Lot et Garonne	1,8	31%	0,4%
41 Loir et Cher	1,8	29%	0,4%
19 Corrèze	1,8	37%	0,4%
24 Dordogne	1,7	28%	0,4%
89 Yonne	1,7	29%	0,4%
32 Gers	1,6	39%	0,4%
61 Orne	1,6	30%	0,4%
82 Tarn et Garonne	1,5	34%	0,4%
18 Cher	1,4	26%	0,3%
65 Hautes Pyrénées	1,3	33%	0,3%
05 Hautes Alpes	1,2	38%	0,3%
15 Cantal	1,2	36%	0,3%

36 Indre	1,1	29%	0,3%
88 Vosges	1,1	19%	0,3%
39 Jura	1,1	22%	0,3%
58 Nièvre	1	27%	0,2%
08 Ardennes	1	26%	0,2%
43 Haute Loire	1	26%	0,2%
2B Haute Corse	0,9	29%	0,2%
46 Lot	0,8	31%	0,2%
70 Haute Saône	0,8	24%	0,2%
23 Creuse	0,8	44%	0,2%
07 Ardèche	0,7	16%	0,2%
52 Haute Marne	0,7	27%	0,2%
2A Corse du Sud	0,7	27%	0,2%
09 Ariège	0,6	29%	0,1%
55 Meuse	0,6	23%	0,1%
04 Alpes de Haute Provence	0,5	21%	0,1%
48 Lozère	0,5	33%	0,1%
90 Territoire de Belfort	0,4	14%	0,1%

En revanche, **le crédit-bail** reste concentré sur quelques régions et départements. A eux seuls, les Hauts de Seine assurent 48% des encours :

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédit bail	% total crédits par région
France Métropolitaine	5,6	0,3%
Ile de France	3,5	1%
Rhône Alpes	0	0,0%
PACA	0,2	0,2%
Pays de la Loire	0,3	0,3%
Bretagne	0,1	0,1%
Nord Pas de Calais	0	0,0%
Aquitaine	0	0,0%
Midi Pyrénées	0	0,0%
Alsace	0,2	0,3%
Languedoc Roussillon	0	0,0%
Lorraine	0,4	0,8%
Poitou Charente	0	0,0%

Haute Normandie	0,8	2,2%
Bourgogne	0	0,0%
Picardie	0	0,0%
Champagne Ardennes	0	0,0%
Basse Normandie	0	0,0%
Auvergne	0	0,0%
Franche Comté	0	0,0%
Limousin	0	0,0%
Corse	0	0,0%

*

Les comptes ordinaires débiteurs

Assez largement répartis sur l'ensemble du territoire, les découverts – qu'on pourrait croire largement répandus - frappent par leur faiblesse relative par rapport aux autres types de crédit, ainsi que par leur concentration.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Comptes ordinaires débiteurs	% total crédits
France Métropolitaine	46,7	3%
Ile de France	23,6	4%
Rhône Alpes	3,7	2%
PACA	2,9	3%
Pays de la Loire	1,8	2%
Bretagne	1,7	2%
Nord Pas de Calais	1,8	2%
Aquitaine	1,6	2%
Midi Pyrénées	1	2%
Alsace	1,5	3%
Languedoc Roussillon	1	2%
Lorraine	0,9	2%
Poitou Charente	0,5	1%
Haute Normandie	0,6	2%
Bourgogne	0,7	2%
Picardie	0,4	1%
Champagne Ardennes	0,6	2%
Basse Normandie	0,4	1%
Auvergne	0,5	2%

Franche Comté	0,4	2%
Limousin	0,2	1%
Corse	0,1	2%

Paris accorde 35% des encours de découvert et, avec les Hauts de Seine, plus de 46%.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Comptes ordinaires débiteurs	% total crédits par départ.	% total des crédits de trésorerie
France Métropolitaine	46,7	2,7%	100%
75 Paris	16,6	6,0%	35,5%
92 Hauts de Seine	5	3,8%	10,7%
69 Rhône	1,7	3,2%	3,6%
13 Bouches du Rhône	1,6	3,5%	3,4%
59 Nord	1,5	2,5%	3,2%
33 Gironde	1	2,6%	2,1%
67 Bas Rhin	1	2,6%	2,1%
44 Loire Atlantique	0,9	2,3%	1,9%
35 Ille et Vilaine	0,8	2,8%	1,7%
06 Alpes Maritimes	0,7	2,6%	1,5%
31 Haute Garonne	0,7	2,2%	1,5%
93 Seine Saint Denis	0,5	2,7%	1,1%
94 Val de Marne	0,5	1,7%	1,1%
38 Isère	0,5	1,8%	1,1%
74 Haute Savoie	0,5	1,7%	1,1%
68 Haut Rhin	0,5	2,5%	1,1%
34 Hérault	0,5	2,0%	1,1%
57 Moselle	0,5	2,1%	1,1%
76 Seine Maritime	0,5	1,8%	1,1%
21 Côte d'Or	0,5	3,1%	1,1%
42 Loire	0,4	2,4%	0,9%
83 Var	0,4	1,8%	0,9%
29 Finistère	0,4	1,8%	0,9%
51 Marne	0,4	2,1%	0,9%
78 Yvelines	0,3	1,0%	0,6%
91 Essonne	0,3	1,1%	0,6%
85 Vendée	0,3	1,8%	0,6%
56 Morbihan	0,3	1,7%	0,6%

46,3%

77,1%

62 Pas de Calais	0,3	1,4%	0,6%
64 Pyrénées Atlantiques	0,3	1,9%	0,6%
45 Loiret	0,3	1,7%	0,6%
54 Meurthe et Moselle	0,3	2,0%	0,6%
63 Puy de Dôme	0,3	2,0%	0,6%
25 Doubs	0,3	2,0%	0,6%
77 Seine et Marne	0,2	0,6%	0,4%
95 Val d'Oise	0,2	1,1%	0,4%
26 Drôme	0,2	1,9%	0,4%
73 Savoie	0,2	2,0%	0,4%
84 Vaucluse	0,2	1,8%	0,4%
49 Maine et Loire	0,2	1,1%	0,4%
53 Mayenne	0,2	2,5%	0,4%
72 Sarthe	0,2	1,7%	0,4%
22 Côtes d'Armor	0,2	1,5%	0,4%
28 Eure et Loir	0,2	2,3%	0,4%
37 Indre et Loire	0,2	1,4%	0,4%
30 Gard	0,2	1,6%	0,4%
60 Oise	0,2	1,4%	0,4%
80 Somme	0,2	1,9%	0,4%
14 Calvados	0,2	1,3%	0,4%
01 Ain	0,1	0,7%	0,2%
07 Ardèche	0,1	2,3%	0,2%
24 Dordogne	0,1	1,7%	0,2%
40 Landes	0,1	1,3%	0,2%
47 Lot et Garonne	0,1	1,7%	0,2%
81 Tarn	0,1	1,4%	0,2%
18 Cher	0,1	1,9%	0,2%
41 Loir et Cher	0,1	1,6%	0,2%
11 Aude	0,1	1,6%	0,2%
66 Pyrénées Orientales	0,1	1,2%	0,2%
88 Vosges	0,1	1,7%	0,2%
16 Charente	0,1	1,3%	0,2%
17 Charente Maritime	0,1	0,7%	0,2%
79 Deux Sèvres	0,1	1,3%	0,2%
86 Vienne	0,1	1,1%	0,2%
27 Eure	0,1	1,1%	0,2%
71 Saône et Loire	0,1	1,1%	0,2%
89 Yonne	0,1	1,7%	0,2%
02 Aisne	0,1	1,3%	0,2%
10 Aube	0,1	1,5%	0,2%

50 Manche	0,1	1,0%	0,2%
61 Orne	0,1	1,9%	0,2%
03 Allier	0,1	1,7%	0,2%
39 Jura	0,1	2,0%	0,2%
90 Territoire de Belfort	0,1	3,6%	0,2%
19 Corrèze	0,1	2,0%	0,2%
87 Haute Vienne	0,1	1,4%	0,2%
2B Haute Corse	0,1	3,2%	0,2%
04 Alpes de Haute Provence	0	0,0%	0,0%
05 Hautes Alpes	0	0,0%	0,0%
09 Ariège	0	0,0%	0,0%
12 Aveyron	0	0,0%	0,0%
32 Gers	0	0,0%	0,0%
46 Lot	0	0,0%	0,0%
65 Hautes Pyrénées	0	0,0%	0,0%
82 Tarn et Garonne	0	0,0%	0,0%
36 Indre	0	0,0%	0,0%
48 Lozère	0	0,0%	0,0%
55 Meuse	0	0,0%	0,0%
58 Nièvre	0	0,0%	0,0%
08 Ardennes	0	0,0%	0,0%
52 Haute Marne	0	0,0%	0,0%
15 Cantal	0	0,0%	0,0%
43 Haute Loire	0	0,0%	0,0%
70 Haute Saône	0	0,0%	0,0%
23 Creuse	0	0,0%	0,0%
2A Corse du Sud	0	0,0%	0,0%

*

Les crédits à l'habitat

Fer de lance pour les banques françaises, représentant plus de la moitié de tous les crédits qu'elles accordent, le financement de l'habitat est largement réparti sur le territoire. Dans certaines régions, il tend même à devenir une activité quasi exclusive des autres types de crédit.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédits à l'habitat	% total crédits par région
France Métropolitaine	934,9	54%
Ile de France	235,1	41%
Rhône Alpes	105,9	64%
PACA	70,3	63%
Pays de la Loire	54,8	59%
Bretagne	48,8	59%
Nord Pas de Calais	47,4	59%
Aquitaine	44,3	59%
Midi Pyrénées	37,2	58%
Alsace	34,3	59%
Languedoc Roussillon	32,3	60%
Lorraine	30,4	65%
Poitou Charente	22,4	58%
Haute Normandie	21,2	57%
Bourgogne	19,5	57%
Picardie	20,5	62%
Champagne Ardennes	15,3	47%
Basse Normandie	17,5	57%
Auvergne	15,2	55%
Franche Comté	17,6	67%
Limousin	7,5	55%
Corse	3,4	60%

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Crédits à l'habitat	% total crédits par départ.	% total des crédits de trésorerie
France Métropolitaine	934,9	54%	100%
75 Paris	83,1	30%	8,9%
77 Seine et Marne	36,7	28%	3,9%
78 Yvelines	33,1	56%	3,5%
91 Essonne	30,7	57%	3,3%
92 Hauts de Seine	27,7	60%	3,0%
93 Seine Saint Denis	26,6	79%	2,8%
94 Val de Marne	24,9	79%	2,7%
95 Val d'Oise	23	59%	2,5%
01 Ain	22,9	59%	2,4%
07 Ardèche	20,6	72%	2,2%

22,6%

26 Drôme	20,1	69%	2,1%	
38 Isère	20,1	52%	2,1%	
42 Loire	19,9	61%	2,1%	
69 Rhône	18,4	67%	2,0%	43,6%
73 Savoie	17,8	63%	1,9%	
74 Haute Savoie	17,4	61%	1,9%	
04 Alpes de Haute Provence	16,9	58%	1,8%	
05 Hautes Alpes	15,4	65%	1,6%	
06 Alpes Maritimes	15	54%	1,6%	
13 Bouches du Rhône	14,6	59%	1,6%	
83 Var	14,3	68%	1,5%	
84 Vaucluse	14,2	71%	1,5%	
44 Loire Atlantique	14,1	78%	1,5%	
49 Maine et Loire	14,1	65%	1,5%	
53 Mayenne	13,2	59%	1,4%	
72 Sarthe	12,2	66%	1,3%	
85 Vendée	10,7	76%	1,1%	
22 Côtes d'Armor	10,7	58%	1,1%	
29 Finistère	10,7	60%	1,1%	
35 Ille et Vilaine	10,4	58%	1,1%	
56 Morbihan	10,3	62%	1,1%	
59 Nord	10	68%	1,1%	
62 Pas de Calais	10	66%	1,1%	
24 Dordogne	9,7	60%	1,0%	
33 Gironde	9,5	57%	1,0%	
40 Landes	9,3	62%	1,0%	73,6%
47 Lot et Garonne	8,6	60%	0,9%	
64 Pyrénées Atlantiques	8,4	60%	0,9%	
09 Ariège	8,3	55%	0,9%	
12 Aveyron	8,1	64%	0,9%	
31 Haute Garonne	7,9	58%	0,8%	
32 Gers	7,9	41%	0,8%	
46 Lot	7,8	49%	0,8%	
65 Hautes Pyrénées	7,7	52%	0,8%	
81 Tarn	7,3	63%	0,8%	
82 Tarn et Garonne	6,7	61%	0,7%	
67 Bas Rhin	6,6	62%	0,7%	
68 Haut Rhin	6,2	70%	0,7%	
18 Cher	6,1	60%	0,7%	
28 Eure et Loir	6	60%	0,6%	
36 Indre	5,8	64%	0,6%	

37 Indre et Loire	5,8	54%	0,6%
41 Loir et Cher	5,6	64%	0,6%
45 Loiret	5,5	61%	0,6%
11 Aude	5,1	61%	0,5%
30 Gard	4,9	63%	0,5%
34 Hérault	4,7	62%	0,5%
48 Lozère	4,7	60%	0,5%
66 Pyrénées Orientales	4,2	53%	0,4%
54 Meurthe et Moselle	4,1	55%	0,4%
55 Meuse	4,1	69%	0,4%
57 Moselle	4	58%	0,4%
88 Vosges	3,7	59%	0,4%
16 Charente	3,7	48%	0,4%
17 Charente Maritime	3,6	60%	0,4%
79 Deux Sèvres	3,6	57%	0,4%
86 Vienne	3,5	60%	0,4%
27 Eure	3,4	59%	0,4%
76 Seine Maritime	3,4	63%	0,4%
21 Côte d'Or	3,4	52%	0,4%
58 Nièvre	3,3	56%	0,4%
71 Saône et Loire	3,3	67%	0,4%
89 Yonne	3,2	73%	0,3%
02 Aisne	3,2	48%	0,3%
60 Oise	3,2	59%	0,3%
80 Somme	2,6	53%	0,3%
08 Ardennes	2,5	57%	0,3%
10 Aube	2,5	64%	0,3%
51 Marne	2,5	66%	0,3%
52 Haute Marne	2,4	60%	0,3%
14 Calvados	2,3	62%	0,2%
50 Manche	2,2	54%	0,2%
61 Orne	2,2	58%	0,2%
03 Allier	2,2	65%	0,2%
15 Cantal	2,1	75%	0,2%
43 Haute Loire	1,8	56%	0,2%
63 Puy de Dôme	1,7	71%	0,2%
25 Doubs	1,7	65%	0,2%
39 Jura	1,7	52%	0,2%
70 Haute Saône	1,7	65%	0,2%
90 Territoire de Belfort	1,7	55%	0,2%
19 Corrèze	1,6	62%	0,2%

23 Creuse	1,6	62%	0,2%
87 Haute Vienne	1,4	67%	0,1%
2A Corse du Sud	0,9	50%	0,1%
2B Haute Corse	0,8	53%	0,1%

*

Au total, **plus de trente départements ont une activité de crédit faible, voire non significative** (<0,5% du total des encours nationaux). Sans le financement de l'immobilier, les chiffres sont encore plus alarmants.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Total Crédits	% total des crédits	
France Métropolitaine	1 734,10	100%	
75 Paris	277,2	16,0%	
92 Hauts de Seine	131	7,6%	
59 Nord	59	3,4%	
69 Rhône	53,4	3,1%	
13 Bouches du Rhône	45,8	2,6%	
33 Gironde	38,9	2,2%	
44 Loire Atlantique	38,7	2,2%	
67 Bas Rhin	38,3	2,2%	39,3%
77 Seine et Marne	33,8	1,9%	
31 Haute Garonne	32,5	1,9%	
78 Yvelines	31,4	1,8%	
94 Val de Marne	29,2	1,7%	
35 Ille et Vilaine	28,9	1,7%	
74 Haute Savoie	28,7	1,7%	
91 Essonne	28,4	1,6%	
38 Isère	28,3	1,6%	
76 Seine Maritime	28	1,6%	
06 Alpes Maritimes	27,4	1,6%	
34 Hérault	24,9	1,4%	
57 Moselle	23,7	1,4%	
29 Finistère	22,5	1,3%	
83 Var	21,7	1,3%	
62 Pas de Calais	20,9	1,2%	

68 Haut Rhin	20	1,2%	
51 Marne	19,3	1,1%	
93 Seine Saint Denis	18,6	1,1%	
49 Maine et Loire	18,3	1,1%	
95 Val d'Oise	18,1	1,0%	
56 Morbihan	17,9	1,0%	
45 Loiret	17,8	1,0%	
85 Vendée	16,7	1,0%	
42 Loire	16,6	1,0%	72,4%
64 Pyrénées Atlantiques	16,1	0,9%	
21 Côte d'Or	16	0,9%	
14 Calvados	15,1	0,9%	
25 Doubs	15,1	0,9%	
54 Meurthe et Moselle	14,9	0,9%	
63 Puy de Dôme	14,7	0,8%	
60 Oise	14,6	0,8%	
37 Indre et Loire	14,3	0,8%	
01 Ain	14,1	0,8%	
17 Charente Maritime	14	0,8%	
22 Côtes d'Armor	13,6	0,8%	
30 Gard	12,6	0,7%	
72 Sarthe	11,5	0,7%	
84 Vaucluse	10,9	0,6%	
80 Somme	10,8	0,6%	
26 Drôme	10,7	0,6%	
50 Manche	10,2	0,6%	
73 Savoie	10	0,6%	
86 Vienne	9	0,5%	
71 Saône et Loire	9	0,5%	
27 Eure	8,9	0,5%	
28 Eure et Loir	8,7	0,5%	
66 Pyrénées Orientales	8,4	0,5%	
53 Mayenne	7,9	0,5%	89,2%
79 Deux Sèvres	7,8	0,4%	
02 Aisne	7,8	0,4%	
16 Charente	7,7	0,4%	
40 Landes	7,6	0,4%	
81 Tarn	7,4	0,4%	
87 Haute Vienne	6,9	0,4%	
12 Aveyron	6,7	0,4%	
10 Aube	6,6	0,4%	

41 Loir et Cher	6,3	0,4%
11 Aude	6,3	0,4%
24 Dordogne	6	0,3%
88 Vosges	5,9	0,3%
03 Allier	5,9	0,3%
47 Lot et Garonne	5,8	0,3%
89 Yonne	5,8	0,3%
18 Cher	5,4	0,3%
61 Orne	5,4	0,3%
39 Jura	4,9	0,3%
19 Corrèze	4,9	0,3%
07 Ardèche	4,4	0,3%
82 Tarn et Garonne	4,4	0,3%
32 Gers	4,1	0,2%
65 Hautes Pyrénées	4	0,2%
08 Ardennes	3,9	0,2%
36 Indre	3,8	0,2%
43 Haute Loire	3,8	0,2%
58 Nièvre	3,7	0,2%
70 Haute Saône	3,4	0,2%
15 Cantal	3,3	0,2%
05 Hautes Alpes	3,2	0,2%
2B Haute Corse	3,1	0,2%
90 Territoire de Belfort	2,8	0,2%
46 Lot	2,6	0,1%
55 Meuse	2,6	0,1%
52 Haute Marne	2,6	0,1%
2A Corse du Sud	2,6	0,1%
04 Alpes de Haute Provence	2,4	0,1%
09 Ariège	2,1	0,1%
23 Creuse	1,8	0,1%
48 Lozère	1,5	0,1%

Sur un tiers du territoire métropolitain, au moins, on ne trouve que peu de financements bancaires, alors même qu'à travers leurs réseaux d'agences, les banques y sont largement présentes. Cela signifie-t-il que ces agences servent essentiellement à la collecte de dépôts ?

*

Les territoires de l'épargne

Par supports, l'épargne collectée par les banques se répartit selon les pourcentages suivants.

En milliards €, fin février 2015		% total épargne
Comptes ordinaires créditeurs	535,7	32%
Livrets	435,5	26%
LEP	46	3%
LDD	100,7	6%
CEL	30,6	2%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	10,1	1%
PEL	223,6	13%
PEP	21,9	1%
Comptes créditeurs à termes	272,7	16%
Bons de caisse et d'épargne	1,7	0%
Total	1 678,70	100%

Le tableau ci-dessous retrace l'encours de l'épargne collectée par les banques commerciales en France métropolitaine auprès de clients résidents et non résidents. Les « Autres comptes d'épargne à régime spécial » regroupent les comptes-espèces des PEA, les PER et les livrets d'épargne entreprise. **Bien entendu, une large part de l'épargne collectée, à travers l'assurance vie et les OPCVM notamment, n'apparaissant pas dans les bilans des banques, n'est pas non plus prise en compte dans les tableaux ci-dessus et ci-après. Les chiffres donnés ici ne retracent donc qu'en partie l'effort d'épargne réel des Français.**

Au niveau de la collecte strictement bancaire (hors assurance vie et OPCVM), **les Français privilégient une épargne très liquide, particulièrement dans un contexte de bas taux d'intérêt. Les livrets A et les comptes courants créditeurs représentent 57% des encours collectés.** Promus par les banques ces dernières années, quoiqu'en perte de vitesse désormais, les comptes à terme ont réalisé une

forte percée. Ils dépassent les PEL. Les autres supports d'épargne, à l'exception du LDD, sont pratiquement négligeables.

*

Les comptes ordinaires créditeurs

Il convient de souligner qu'alimentée par virements permanents lors du versement des salaires, la collecte sur les comptes ordinaires, qui représente près d'un tiers des encours d'épargne, ne suppose aucune interaction avec la clientèle de la part des banques.

Quoiqu'assez également répartie sur l'ensemble du territoire, cette collecte montre des spécificités (la Corse, où elle représente 44% de l'épargne) et une certaine concentration : deux régions, l'Ile-de-France et PACA, se situent nettement au dessus de la moyenne nationale.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Comptes ordinaires créditeurs	% total épargne par région
France Métropolitaine	535,7	32%
Ile de France	213,2	39%
Rhône Alpes	47,2	30%
PACA	39,7	35%
Pays de la Loire	19,9	24%
Bretagne	18,8	24%
Nord Pas de Calais	20,8	29%
Aquitaine	22,9	31%
Midi Pyrénées	19,6	29%
Alsace	11,8	25%
Centre	15,9	27%
Languedoc Roussillon	15,8	30%
Lorraine	11,8	24%
Poitou Charente	10	26%
Haute Normandie	10	31%
Bourgogne	10,4	28%
Picardie	9,5	29%
Champagne Ardennes	8	26%

Basse Normandie	7,7	25%
Auvergne	9,1	27%
Franche Comté	6,2	26%
Limousin	4,6	27%
Corse	2,8	44%

L'analyse par département permet de préciser ces concentrations : Paris et la Seine Saint-Denis présentent des taux encore plus élevés que ceux des deux départements corses.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Comptes ordinaires créditeurs	% total épargne par dépt.
France Métropolitaine	535,7	32%
75 Paris	128	46%
93 Seine Saint Denis	10,4	45%
2B Haute Corse	1,5	44%
2A Corse du Sud	1,3	43%
13 Bouches du Rhône	16,4	37%
06 Alpes Maritimes	10,7	37%
95 Val d'Oise	6,2	34%
83 Var	7	34%
69 Rhône	16,7	33%
84 Vaucluse	3,7	32%
33 Gironde	11,1	32%
91 Essonne	8,1	32%
24 Dordogne	2,4	32%
16 Charente	2,3	32%
64 Pyrénées Atlantiques	5,2	32%
78 Yvelines	10,1	32%
34 Hérault	7,2	31%
94 Val de Marne	10	31%
31 Haute Garonne	9,5	31%
76 Seine Maritime	7,3	31%
92 Hauts de Seine	33	31%
09 Ariège	0,9	31%
66 Pyrénées Orientales	2,7	31%
74 Haute Savoie	6,3	30%
59 Nord	15,2	30%

23 Creuse	0,8	30%
60 Oise	4,1	29%
73 Savoie	3,3	29%
04 Alpes de Haute Provence	1	29%
05 Hautes Alpes	1	29%
65 Hautes Pyrénées	1,4	29%
40 Landes	2,3	29%
21 Côte d'Or	4,1	29%
27 Eure	2,7	29%
45 Loiret	5	29%
82 Tarn et Garonne	1,3	29%
80 Somme	3,1	29%
32 Gers	1,2	29%
89 Yonne	2	29%
38 Isère	7,7	28%
63 Puy de Dôme	4,8	28%
47 Lot et Garonne	1,9	28%
87 Haute Vienne	2,3	28%
44 Loire Atlantique	8,9	28%
07 Ardèche	2	28%
51 Marne	4,3	28%
11 Aude	1,8	28%
26 Drôme	3,1	28%
58 Nièvre	1,3	28%
46 Lot	1,1	28%
30 Gard	3,6	27%
01 Ain	3,4	27%
19 Corrèze	1,6	27%
14 Calvados	3,9	27%
03 Allier	2	27%
39 Jura	1,4	27%
Centre	15,9	27%
54 Meurthe et Moselle	3,8	27%
77 Seine et Marne	7,5	27%
62 Pas de Calais	5,6	27%
42 Loire	4,6	27%
41 Loir et Cher	2,2	27%
02 Aisne	2,3	26%
35 Ille et Vilaine	6,7	26%
18 Cher	1,6	26%
81 Tarn	2,2	26%

10 Aube	1,7	26%
17 Charente Maritime	3,6	26%
90 Territoire de Belfort	0,7	26%
71 Saône et Loire	3	26%
70 Haute Saône	1	26%
25 Doubs	3,1	26%
12 Aveyron	2,1	26%
37 Indre et Loire	3,4	26%
36 Indre	1,3	25%
67 Bas Rhin	7,9	25%
48 Lozère	0,5	25%
88 Vosges	1,9	25%
15 Cantal	1	25%
28 Eure et Loir	2,3	25%
Alsace	11,8	25%
86 Vienne	2,3	24%
52 Haute Marne	0,8	24%
49 Maine et Loire	3,9	24%
08 Ardennes	1,2	24%
43 Haute Loire	1,3	24%
29 Finistère	5,1	24%
57 Moselle	5,4	23%
56 Morbihan	3,9	23%
68 Haut Rhin	3,9	23%
72 Sarthe	2,7	23%
50 Manche	2,4	23%
22 Côtes d'Armor	3,1	23%
79 Deux Sèvres	1,9	23%
61 Orne	1,4	22%
55 Meuse	0,7	21%
85 Vendée	3,1	21%
53 Mayenne	1,3	18%

*

Les livrets

La collecte d'épargne sur livrets (livrets ordinaires, livret A, livrets bleus et livrets jeunes), dont principalement le Livret A, est proportionnellement très proche d'une région à l'autre. Compte tenu de la part, relativement

plus forte, des comptes ordinaires créditeurs en Corse et Ile-de-France (voir ci-dessus), ces deux régions affichent un taux de collecte plus faible sur les livrets.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Livrets	% total épargne par région
France Métropolitaine	435,5	26%
Ile de France	128,6	24%
Rhône Alpes	42,3	27%
PACA	31,8	28%
Pays de la Loire	21,2	26%
Bretagne	20,1	26%
Nord Pas de Calais	20,4	28%
Aquitaine	19,6	27%
Midi Pyrénées	17,7	26%
Alsace	12,8	27%
Centre	16	27%
Languedoc Roussillon	15,6	29%
Lorraine	13,6	28%
Poitou Charente	10,6	27%
Haute Normandie	9,1	28%
Bourgogne	9,8	26%
Picardie	9,1	27%
Champagne Ardennes	7,6	25%
Basse Normandie	8,2	26%
Auvergne	9	27%
Franche Comté	6,3	26%
Limousin	4,8	29%
Corse	1,5	23%

Le même constat peut être dressé par départements, parmi lesquels on note les taux très élevés de collecte en Seine et Marne (41%) et Val de Marne (39%).

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Livrets	% total épargne par dépt.
France Métropolitaine	435,5	26%
75 Paris	48,2	17%
77 Seine et Marne	11,6	41%
78 Yvelines	10,5	33%
91 Essonne	7,4	29%
92 Hauts de Seine	26,3	25%
93 Seine Saint Denis	6,2	27%
94 Val de Marne	12,5	39%
95 Val d'Oise	5,7	31%
01 Ain	3,5	28%
07 Ardèche	2	28%
26 Drôme	3,2	29%
38 Isère	7,6	28%
42 Loire	4,6	27%
69 Rhône	12,7	25%
73 Savoie	3	27%
74 Haute Savoie	5,7	27%
04 Alpes de Haute Provence	1	29%
05 Hautes Alpes	1	29%
06 Alpes Maritimes	8	28%
13 Bouches du Rhône	12,3	28%
83 Var	6,2	30%
84 Vaucluse	3,2	28%
44 Loire Atlantique	8,6	27%
49 Maine et Loire	4,2	26%
53 Mayenne	1,7	24%
72 Sarthe	2,9	25%
85 Vendée	3,9	26%
22 Côtes d'Armor	3,5	26%
29 Finistère	5,5	25%
35 Ille et Vilaine	6,5	26%
56 Morbihan	4,6	27%
59 Nord	14,1	28%
62 Pas de Calais	6,3	30%
24 Dordogne	2,2	29%
33 Gironde	9,2	27%
40 Landes	2,3	29%
47 Lot et Garonne	1,8	27%

64 Pyrénées Atlantiques	4,2	26%
09 Ariège	0,8	28%
12 Aveyron	1,9	23%
31 Haute Garonne	8,3	27%
32 Gers	1	24%
46 Lot	1	25%
65 Hautes Pyrénées	1,3	27%
81 Tarn	2,2	26%
82 Tarn et Garonne	1,1	24%
Alsace	12,8	27%
67 Bas Rhin	8	26%
68 Haut Rhin	4,8	28%
Centre	16	27%
18 Cher	1,7	28%
28 Eure et Loir	2,5	27%
36 Indre	1,5	29%
37 Indre et Loire	3,8	29%
41 Loir et Cher	2	24%
45 Loiret	4,5	26%
11 Aude	1,9	29%
30 Gard	4	31%
34 Hérault	6,7	29%
48 Lozère	0,6	30%
66 Pyrénées Orientales	2,4	27%
54 Meurthe et Moselle	4,2	30%
55 Meuse	0,9	27%
57 Moselle	6,5	28%
88 Vosges	2	26%
16 Charente	2	28%
17 Charente Maritime	3,8	28%
79 Deux Sèvres	2,1	25%
86 Vienne	2,6	28%
27 Eure	2,5	27%
76 Seine Maritime	6,6	28%
21 Côte d'Or	3,4	24%
58 Nièvre	1,3	28%
71 Saône et Loire	3,2	28%
89 Yonne	1,9	27%
02 Aisne	2,2	25%
60 Oise	4	29%
80 Somme	3	28%

08 Ardennes	1,3	26%
10 Aube	1,9	29%
51 Marne	3,5	23%
52 Haute Marne	0,9	27%
14 Calvados	3,7	26%
50 Manche	2,8	27%
61 Orne	1,7	26%
03 Allier	2,1	28%
15 Cantal	1	25%
43 Haute Loire	1,4	25%
63 Puy de Dôme	4,5	27%
25 Doubs	3	25%
39 Jura	1,4	27%
70 Haute Saône	1,1	28%
90 Territoire de Belfort	0,8	30%
19 Corrèze	1,6	27%
23 Creuse	0,7	26%
87 Haute Vienne	2,5	30%
2A Corse du Sud	0,7	23%
2B Haute Corse	0,8	24%

*

Le livret de développement durable

Quoique limité en montant de collecte sur l'ensemble de l'épargne (6%), le LDD est incontestablement un support populaire et largement répandu sur l'ensemble du territoire.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	LDD	% total épargne par région
France Métropolitaine	100,7	6%
Ile de France	20,1	4%
Rhône Alpes	10,4	7%
PACA	7,5	7%
Pays de la Loire	5,6	7%
Bretagne	5,8	7%
Nord Pas de Calais	5,1	7%
Aquitaine	5	7%

Midi Pyrénées	4,9	7%
Alsace	2,9	6%
Centre	4,5	8%
Languedoc Roussillon	3,9	7%
Lorraine	3,5	7%
Poitou Charente	2,9	7%
Haute Normandie	2,6	8%
Bourgogne	2,7	7%
Picardie	2,6	8%
Champagne Ardennes	2,2	7%
Basse Normandie	2,5	8%
Auvergne	2,6	8%
Franche Comté	1,8	8%
Limousin	1,3	8%
Corse	0,3	5%

On le constate aussi bien au niveau des départements.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	LDD	% total épargne par dépt.
France Métropolitaine	100,7	6%
75 Paris	5,4	2%
77 Seine et Marne	1,9	7%
78 Yvelines	2,6	8%
91 Essonne	2	8%
92 Hauts de Seine	3,2	3%
93 Seine Saint Denis	1,4	6%
94 Val de Marne	2,1	7%
95 Val d'Oise	1,5	8%
01 Ain	0,9	7%
07 Ardèche	0,5	7%
26 Drôme	0,8	7%
38 Isère	1,9	7%
42 Loire	1,3	8%
69 Rhône	2,8	5%
73 Savoie	0,8	7%
74 Haute Savoie	1,4	7%
04 Alpes de Haute Provence	0,3	9%
05 Hautes Alpes	0,3	9%

06 Alpes Maritimes	1,8	6%
13 Bouches du Rhône	2,8	6%
83 Var	1,5	7%
84 Vaucluse	0,9	8%
44 Loire Atlantique	2,1	7%
49 Maine et Loire	1,1	7%
53 Mayenne	0,5	7%
72 Sarthe	0,8	7%
85 Vendée	1,1	7%
22 Côtes d'Armor	1	7%
29 Finistère	1,7	8%
35 Ille et Vilaine	1,8	7%
56 Morbihan	1,3	8%
59 Nord	3,4	7%
62 Pas de Calais	1,7	8%
24 Dordogne	0,6	8%
33 Gironde	2,2	6%
40 Landes	0,6	8%
47 Lot et Garonne	0,5	7%
64 Pyrénées Atlantiques	1,1	7%
09 Ariège	0,2	7%
12 Aveyron	0,6	7%
31 Haute Garonne	2	7%
32 Gers	0,3	7%
46 Lot	0,3	8%
65 Hautes Pyrénées	0,4	8%
81 Tarn	0,7	8%
82 Tarn et Garonne	0,4	9%
Alsace	2,9	6%
67 Bas Rhin	1,8	6%
68 Haut Rhin	1,1	6%
Centre	4,5	8%
18 Cher	0,5	8%
28 Eure et Loir	0,8	9%
36 Indre	0,4	8%
37 Indre et Loire	1	8%
41 Loir et Cher	0,6	7%
45 Loiret	1,2	7%
11 Aude	0,5	8%
30 Gard	1	8%
34 Hérault	1,6	7%

48 Lozère	0,2	10%
66 Pyrénées Orientales	0,7	8%
54 Meurthe et Moselle	1,1	8%
55 Meuse	0,3	9%
57 Moselle	1,6	7%
88 Vosges	0,6	8%
16 Charente	0,5	7%
17 Charente Maritime	1,1	8%
79 Deux Sèvres	0,7	8%
86 Vienne	0,7	7%
27 Eure	0,8	9%
76 Seine Maritime	1,8	8%
21 Côte d'Or	0,8	6%
58 Nièvre	0,4	9%
71 Saône et Loire	1	9%
89 Yonne	0,5	7%
02 Aisne	0,7	8%
60 Oise	1,1	8%
80 Somme	0,8	7%
08 Ardennes	0,4	8%
10 Aube	0,5	8%
51 Marne	1	6%
52 Haute Marne	0,3	9%
14 Calvados	1	7%
50 Manche	0,9	9%
61 Orne	0,5	8%
03 Allier	0,6	8%
15 Cantal	0,3	8%
43 Haute Loire	0,4	7%
63 Puy de Dôme	1,2	7%
25 Doubs	0,8	7%
39 Jura	0,4	8%
70 Haute Saône	0,3	8%
90 Territoire de Belfort	0,2	7%
19 Corrèze	0,5	8%
23 Creuse	0,2	7%
87 Haute Vienne	0,6	7%
2A Corse du Sud	0,2	7%
2B Haute Corse	0,2	6%

*

Le Plan Epargne Logement

Il demeure lui aussi un support populaire, rempli de manière très semblable sur l'ensemble du territoire, avec l'Ile-de-France à la traîne des autres régions.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	PEL	% total épargne par région
France Métropolitaine	223,6	13%
Ile de France	40,6	7%
Rhône Alpes	24,4	15%
PACA	15,1	13%
Pays de la Loire	14,3	17%
Bretagne	15,1	19%
Nord Pas de Calais	11	15%
Aquitaine	10,4	14%
Midi Pyrénées	11,9	18%
Alsace	7,9	16%
Centre	9,5	16%
Languedoc Roussillon	8	15%
Lorraine	8,6	18%
Poitou Charente	6,4	16%
Haute Normandie	5,2	16%
Bourgogne	6	16%
Picardie	5,5	17%
Champagne Ardennes	4,6	15%
Basse Normandie	5,2	17%
Auvergne	6	18%
Franche Comté	4,3	18%
Limousin	2,9	17%
Corse	0,7	11%

L'analyse, au niveau des départements, confirme ce constat. Lequel peut aussi bien être formulé pour les LEP, CEL et PEP. En revanche, les bons de caisse et d'épargne, dont la collecte est très faible sur l'ensemble de l'épargne bancaire (0,1%), sont quasi inexistants dans plusieurs régions.

C'est le seul support d'épargne à montrer ainsi de fortes disparités territoriales, avec les comptes créditeurs à termes.

*

Les comptes créditeurs à termes

Ils n'ont pas connu le même essor d'une région à l'autre ces dernières années. S'ils assurent 23% de la collecte totale d'épargne en Ile-de-France, ils ne représentent que 8% de cette même collecte dans le Limousin. La moyenne nationale étant à 16%, outre l'Ile-de-France, seules les régions Alsace et Champagne Ardennes se situent au dessus.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Comptes créditeurs à termes	% total épargne par région
France Métropolitaine	272,7	16%
Ile de France	125,6	23%
Rhône Alpes	22,8	14%
PACA	11,5	10%
Pays de la Loire	11,7	14%
Bretagne	9,9	13%
Nord Pas de Calais	9,2	13%
Aquitaine	9,7	13%
Midi Pyrénées	7,5	11%
Alsace	8,8	18%
Centre	7,7	13%
Languedoc Roussillon	5,7	11%
Lorraine	6	12%
Poitou Charente	5,2	13%
Haute Normandie	3,2	10%
Bourgogne	5,3	14%
Picardie	4	12%
Champagne Ardennes	5,5	18%
Basse Normandie	4,5	14%
Auvergne	3,6	11%
Franche Comté	3,2	13%
Limousin	1,4	8%
Corse	0,7	11%

NB : dans les tableaux ci-dessus et ci-après, les comptes à termes sont regroupés toutes échéances confondues.

Au sein d'une même région, des écarts importants apparaissent entre départements. C'est particulièrement le cas de l'Ile-de-France, où les comptes à termes sont essentiellement concentrés sur Paris et les Hauts de Seine, ce qui traduit la part importantes des entreprises déposantes (part qu'il n'est pas possible d'estimer précisément néanmoins), tandis qu'à 6%, le Val d'Oise est le département qui, au plan national, ouvre le moins de comptes à termes.

<i>En milliards €, fin février 2015</i>	Comptes créditeurs à termes	% total épargne par dépt.
France Métropolitaine	272,7	16%
75 Paris	79,3	29%
77 Seine et Marne	2	7%
78 Yvelines	2,4	8%
91 Essonne	2,7	11%
92 Hauts de Seine	34,8	33%
93 Seine Saint Denis	1,3	6%
94 Val de Marne	2,1	7%
95 Val d'Oise	1	6%
01 Ain	1,3	10%
07 Ardèche	0,6	8%
26 Drôme	1,3	12%
38 Isère	3,2	12%
42 Loire	2,2	13%
69 Rhône	9,6	19%
73 Savoie	1,4	13%
74 Haute Savoie	3,3	16%
04 Alpes de Haute Provence	0,3	9%
05 Hautes Alpes	0,3	9%
06 Alpes Maritimes	3,3	11%
13 Bouches du Rhône	4,3	10%
83 Var	2	10%
84 Vaucluse	1,2	11%
44 Loire Atlantique	4,7	15%

49 Maine et Loire	2,1	13%
53 Mayenne	1	14%
72 Sarthe	1,7	14%
85 Vendée	2,2	15%
22 Côtes d'Armor	1,5	11%
29 Finistère	2,8	13%
35 Ille et Vilaine	3,7	15%
56 Morbihan	2	12%
59 Nord	7,8	15%
62 Pas de Calais	1,4	7%
24 Dordogne	0,6	8%
33 Gironde	5,8	17%
40 Landes	0,7	9%
47 Lot et Garonne	0,6	9%
64 Pyrénées Atlantiques	2,2	13%
09 Ariège	0,2	7%
12 Aveyron	0,8	10%
31 Haute Garonne	4,1	13%
32 Gers	0,5	12%
46 Lot	0,3	8%
65 Hautes Pyrénées	0,5	10%
81 Tarn	0,7	8%
82 Tarn et Garonne	0,4	9%
Alsace	8,8	18%
67 Bas Rhin	6,3	20%
68 Haut Rhin	2,5	15%
Centre	7,7	13%
18 Cher	0,6	10%
28 Eure et Loir	1	11%
36 Indre	0,4	8%
37 Indre et Loire	1,8	14%
41 Loir et Cher	1,3	16%
45 Loiret	2,5	14%
11 Aude	0,6	9%
30 Gard	1,3	10%
34 Hérault	2,7	12%
48 Lozère	0,2	10%
66 Pyrénées Orientales	1	11%
54 Meurthe et Moselle	1,4	10%
55 Meuse	0,2	6%
57 Moselle	3,6	16%

88 Vosges	0,8	11%
16 Charente	0,7	10%
17 Charente Maritime	1,7	12%
79 Deux Sèvres	1,2	14%
86 Vienne	1,5	16%
27 Eure	0,9	10%
76 Seine Maritime	2,4	10%
21 Côte d'Or	3	21%
58 Nièvre	0,4	9%
71 Saône et Loire	1,1	9%
89 Yonne	0,8	11%
02 Aisne	1,3	15%
60 Oise	1,4	10%
80 Somme	1,3	12%
08 Ardennes	0,7	14%
10 Aube	0,8	12%
51 Marne	3,7	24%
52 Haute Marne	0,3	9%
14 Calvados	2,5	17%
50 Manche	1,2	11%
61 Orne	0,8	12%
03 Allier	0,5	7%
15 Cantal	0,3	8%
43 Haute Loire	0,6	11%
63 Puy de Dôme	2,2	13%
25 Doubs	2	17%
39 Jura	0,5	10%
70 Haute Saône	0,3	8%
90 Territoire de Belfort	0,3	11%
19 Corrèze	0,5	8%
23 Creuse	0,2	7%
87 Haute Vienne	0,7	9%
2A Corse du Sud	0,3	10%
2B Haute Corse	0,4	12%

*

Constats d'ensemble

Plusieurs constats s'imposent au vu des analyses qui viennent d'être présentées.

- Le total des crédits distribués par les banques atteignait 1 734,1 milliards € fin février 2015. Ce chiffre ne tient néanmoins pas compte des crédits distribués par des sociétés financières. En regard, le total de l'épargne collectée atteignait 1 678,7 milliards €. Le décalage entre les deux chiffres infirme une vision très répandue concernant les activités bancaires et se traduisant notamment par la volonté de séparer les activités que les banques mènent pour compte de la clientèle de celles qu'elles mènent pour compte propre ; comme si les banques mettaient en jeu et en risque, sur les marchés financiers, l'épargne des particuliers qu'elles collectent. La réalité est en fait assez différente : **début 2015, les banques françaises avaient emprunté plus de 50 milliards €, en plus des dépôts qu'elles collectent, pour distribuer aux particuliers et aux entreprises des crédits qui, pour une large partie (60%), servent à acquérir des biens immobiliers.**
- Autre constat : sur l'ensemble du territoire métropolitain, les banques françaises collectent l'épargne de manière uniforme d'un département à l'autre. Pour l'essentiel, néanmoins, cette collecte est alimentée de manière automatique (domiciliation des salaires sur des comptes courants) ainsi qu'à travers des livrets réglementés, c'est-à-dire d'une manière qui réclame des banques très peu d'interventions à valeur ajoutée. Ce constat invite nécessairement à **interroger la nécessité d'un vaste réseau**

d'agences bancaires couvrant l'ensemble du territoire, dès lors que, pour ses principaux supports, la collecte d'épargne peut désormais être automatisée à travers les canaux digitaux.

- La question de l'opportunité de vastes réseaux d'agences est encore plus pressante **en matière de crédits**. A cet égard, en effet, **une très large partie du territoire français est un véritable désert, particulièrement pour les crédits aux entreprises**. La question est alors de savoir si cette situation est liée à la politique commerciale des banques elles-mêmes, aux potentiels économiques des territoires ou aux deux.

Si l'on compare la part de chaque région dans le total des crédits aux entreprises et la contribution de chaque région au PIB national, on constate que ces deux indicateurs sont proches. C'est l'indice que **l'offre de crédits bancaires s'aligne, de manière générale, sur les potentiels économiques réels**.

Crédits aux entreprises par région (hors découverts)					
En milliards €, fin février 2015	Total crédits aux entreprises	% du total crédits aux entreprises	PIB (2013)	% du PIB (2013)	
France Métropolitaine	715	100,0%	2 074	100,0%	
Ile de France	283,6	39,7%	631	30,4%	
Rhône Alpes	54,8	7,7%	206	9,9%	
PACA	36,8	5,1%	152	7,3%	
Pays de la Loire	35	4,9%	105	5,1%	
Bretagne	32,1	4,5%	86	4,1%	
Nord Pas de Calais	29,9	4,2%	106	5%	
Aquitaine	28,1	3,9%	94	5%	
Midi Pyrénées	25,2	3,5%	84	4,1%	
Alsace	20,4	2,9%	55	2,7%	
Languedoc Roussillon	20	2,8%	67	3,2%	
Lorraine	15,2	2,1%	56	2,7%	
Poitou Charente	15,4	2,2%	46	2,2%	

Haute Normandie	15	2,1%	51	2,5%	
Bourgogne	13,9	1,9%	43	2,1%	
Picardie	12,1	1,7%	47	2,3%	
Champagne Ardennes	16,1	2,3%	37	1,8%	
Basse Normandie	12,4	1,7%	39	1,9%	
Auvergne	11,7	1,6%	35	1,7%	
Franche Comté	8	1,1%	29	1,4%	
Limousin	5,9	0,8%	17	0,8%	
Corse	2,2	0,3%	8	0,4%	

Toutefois, quelques exceptions apparaissent. Dans cinq régions, signalées en vert dans le tableau ci-dessous, les banques paraissent ne pas prêter à la hauteur exacte du potentiel économique (bien entendu, une telle affirmation doit être prise toutes proportions gardées, sachant que les réalités économiques ne sont pas ici considérées).

En Ile-de-France, en revanche, les banques prêtent nettement plus que le poids économique de la région ne paraît le justifier. Toutefois, sachant qu'elle ne concerne véritablement que les deux seuls départements de Paris et des Hauts de Seine, cette situation semble davantage traduire une activité bancaire centralisée, surtout sur certains types de financements (crédit bail, crédits à l'exportation) à l'échelle du territoire entier qu'une « surchauffe » économique propre à la région elle-même.

*

Au total, la relative rareté du crédit bancaire aux entreprises se développe dans **une France qui, elle-même, offre des bassins économiques de moins en moins nombreux.**

Dans son ouvrage *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale* (Seuil, 2012), l'économiste Laurent Davezies distingue ainsi quatre France :

- Une France productive, marchande et dynamique, regroupant 36% de la population autour des principales agglomérations. Elle crée l'essentiel de la richesse marchande pour l'ensemble du pays, à travers quelques pôles – notamment Paris et les Hauts de Seine dans l'Ile-de-France.
- Une France productive et marchande mais en difficulté qui regroupe 8% de la population. C'est la France des bassins industriels déprimés du Nord, dont les potentiels économiques paraissent aujourd'hui très incertains.
- Une France non productive, non marchande mais dynamique, qui regroupe 44% de la population à l'Ouest d'une ligne allant de Cherbourg à Nice. Ces territoires vivent du tourisme, des retraites et des salaires publics.
- Une France non productive, non marchande et en difficulté, qui regroupe 12% de la population au Nord-est. Une France désindustrialisée et peu attractive d'un point de vue résidentiel qui vit essentiellement des revenus sociaux.

Dans ce tableau, **le point le plus frappant est la raréfaction des revenus marchands** par rapport aux revenus sociaux, aux retraites et aux emplois publics. En 2008-2009, les revenus des ménages ont progressé sur l'ensemble du territoire français (+3,3%) mais les revenus marchands n'ont progressé qu'en Ile-de-France, Rhône Alpes et PACA ; la valeur ajoutée n'a augmenté que de 0,9% sur cette période.

Et cette redistribution des revenus s'accompagne de déséquilibres étonnants : les hommes ont supporté 92% des pertes d'emploi en 2007-2009 (350 000 emplois perdus). Les femmes ont bénéficié de 84% des créations nettes d'emploi dans le tertiaire et le social de 1982 à 2006 !

Derrière ces chiffres, apparaît **la réalité de territoires français de plus en plus désindustrialisés et dont l'économie est tirée par le tourisme, les retraites et les transferts sociaux** – exactement la tableau futur de la Creuse que dresse Michel Houellebecq dans *La carte et le territoire* (2010) ! Une économie qui s'investit massivement dans l'immobilier – seuls quelques pôles, à l'Ouest, demeurant à la fois dynamiques, en même temps qu'attractifs au plan résidentiel (Toulouse, Nantes, Rennes).

Dans le tableau ci-dessous, cela explique notamment que les Pays de Loire, l'Aquitaine et la Bretagne accordent plus de crédits aux particuliers que la moyenne des régions qui affichent un PIB par habitant comparable – il convient de souligner que, de manière surprenante, le Nord Pas-de-Calais présente le même profil.

Réciproquement, le Limousin et la région Champagne Ardennes affrontent une situation inverse, susceptible de traduire un phénomène de désertification (la Corse est dans le même cas mais souffre davantage d'une offre de crédit limitée).

Crédits aux particuliers						
En milliards €, fin février 2015	Crédits à l'habitat	Comptes ordinaires débiteurs	Autres crédits	Total crédits aux particuliers	% du total crédits aux particuliers	PIB par habitant en euros (2013)
France Métropolitaine	934,9	46,7	37,4	1019	100%	32 527
Ile de France	235,1	23,6	25,5	284,2	27,9%	52 729
Rhône Alpes	105,9	3,7	1,9	111,5	10,9%	32 219
PACA	70,3	2,9	1,4	74,6	7,3%	30 800
Alsace	34,3	1,5	2	37,8	3,7%	29 767
Pays de la Loire	54,8	1,8	1,5	58,1	5,7%	28 773
Midi Pyrénées	37,2	1	0,4	38,6	3,8%	28 657
Champagne Ardennes	15,3	0,6	0,3	16,2	1,6%	28 355
Aquitaine	44,3	1,6	0,5	46,4	4,6%	28 279
Haute Normandie	21,2	0,6	0,2	22	2,2%	27 864
Corse	3,4	0,1	0	3,5	0,3%	26 887
Bourgogne	19,5	0,7	0,4	20,6	2,0%	26 832

Bretagne	48,8	1,7	0,3	50,8	5,0%	26 630
Basse Normandie	17,5	0,4	0,3	18,2	1,8%	26 324
Auvergne	15,2	0,5	0,2	15,9	1,6%	26 260
Nord Pas de Calais	47,4	1,8	0,6	49,8	4,9%	26 137
Poitou Charente	22,4	0,5	0,2	23,1	2,3%	25 995
Picardie	20,5	0,4	0,2	21,1	2,1%	24 637
Languedoc Roussillon	32,3	1	0,4	33,7	3,3%	24 556
Franche Comté	17,6	0,4	0,2	18,2	1,8%	24 547
Lorraine	30,4	0,9	0,6	31,9	3,1%	24 190
Limousin	7,5	0,2	0,1	7,8	0,8%	24 061

*

Conclusion

D'un point de vue bancaire, la conclusion de ces analyses est assez claire : **sur la plupart des territoires métropolitains, la banque de proximité peut désormais être réduite au strict minimum, en termes de présence et de moyens.** Cette présence doit être accompagnée, en tant que de besoin et à travers des interventions ponctuelles, de compétences spécialisées tant à l'adresse des entreprises que des particuliers. Cet accompagnement ne paraît cependant plus justifier une représentation permanente.

Une telle orientation représente **une rupture totale avec le modèle de l'agence bancaire ayant prévalu jusqu'ici**, omniprésente et omnisciente, concentrant toutes les relations et distribuant toutes les offres bancaires.